

DOSSIER D'INSCRIPTION

**FORMATION
D'ASSISTANT MEDICO-ADMINISTRATIF**

Le dossier complet doit être OBLIGATOIREMENT envoyé par mail **avant le 05 juin 2026**,

Coordonnées et contact :

Centre de Formation d'Assistant Médico-Administratif

Institut des Métiers de la Santé

Hôpital Xavier-Arnoz

Avenue du Haut-Lévêque

33604 Pessac Cedex

Tel : 05.25.35.20.73

Mail : cfama@chu-bordeaux.fr

Un accusé de réception du dossier sera adressé au candidat par la scolarité (envoi par mail à l'adresse indiquée dans la fiche d'inscription)



**TOUT DOSSIER INCOMPLET, NON CONFORME OU ADRESSÉ APRÈS LA DATE DE
CLÔTURE, NE SERA PAS ENREGISTRÉ.**

CALENDRIER DES ÉPREUVES

Les candidats doivent déposer un dossier auprès du Centre de Formation d'Assistant Médico-Administratif en milieu hospitalier **avant le 5 juin 2026**.

Les candidatures seront examinées dans un premier temps à travers le dossier écrit.

Si votre candidature est retenue, une convocation vous sera envoyée.

Les tests écrits se dérouleront le **17 juin 2026**.

Sous réserve de réussite aux tests écrits, les entretiens d'admission des candidats dont les dossiers auront été retenus se dérouleront **les 25 et 26 juin 2026**.

Les résultats d'admission seront transmis par mail **le 8 juillet 2026**.

ÉPREUVES DE SÉLECTION

Épreuve d'admissibilité : étude du dossier du candidat par le jury.

Épreuve d'admission : tests écrits sur une demi-journée, puis, sous réserve de réussite, un entretien oral devant le jury, permettant de compléter l'appréciation de leur motivation et de leurs aptitudes à suivre la formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le dossier devra comprendre les pièces suivantes :

- La copie d'une pièce d'identité valide recto-verso ;
- Photocopie du baccalauréat ou autre diplôme de niveau 4 ;
- Un curriculum vitae à jour ;
- Une lettre de motivation avec une description du projet professionnel (maximum 2 pages) ;
- La fiche d'inscription ;

A noter :

La liste des personnes retenues à l'issue des épreuves d'admissibilité sera affichée sur le site internet de l'institut.

Seuls les candidats retenus pour les entretiens d'admission recevront une convocation individuelle par mail.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les candidats en situation de handicap peuvent demander lors de leur dépôt de dossier un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien.

Cette demande doit être faite auprès d'un médecin agréé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr>

Afin de permettre au médecin agréé de disposer d'une évaluation précise et actualisée de la nature et de la sévérité du handicap présenté, le candidat doit impérativement joindre tous les éléments permettant d'objectiver les difficultés : courriers médicaux récents, bilans récents (orthophonie, psychomotricité, ergothérapie...) afin d'adapter l'aménagement selon les difficultés objectivées.

Pour chaque entretien, **les aménagements d'épreuves sont décidés par le jury**, après avis du médecin agréé.

FICHE D'INSCRIPTION 2026

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Sexe :

Date de naissance : ____/____/____ à :

Département :(.....) Nationalité :

N° de sécurité sociale :

Adresse mail : @

Adresse postale (où le candidat peut être joint) :

.....
.....
.....

N° INE ou BEA 10 chiffres et 1 lettre ou 9 chiffres et 2 lettres
(figurant sur le relevé de notes du baccalauréat, bulletins de notes, certificat de scolarité délivré par l'université lors de votre première inscription)

À, le

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

Diffusion des résultats sur internet

Signature

ACCORD REFUS